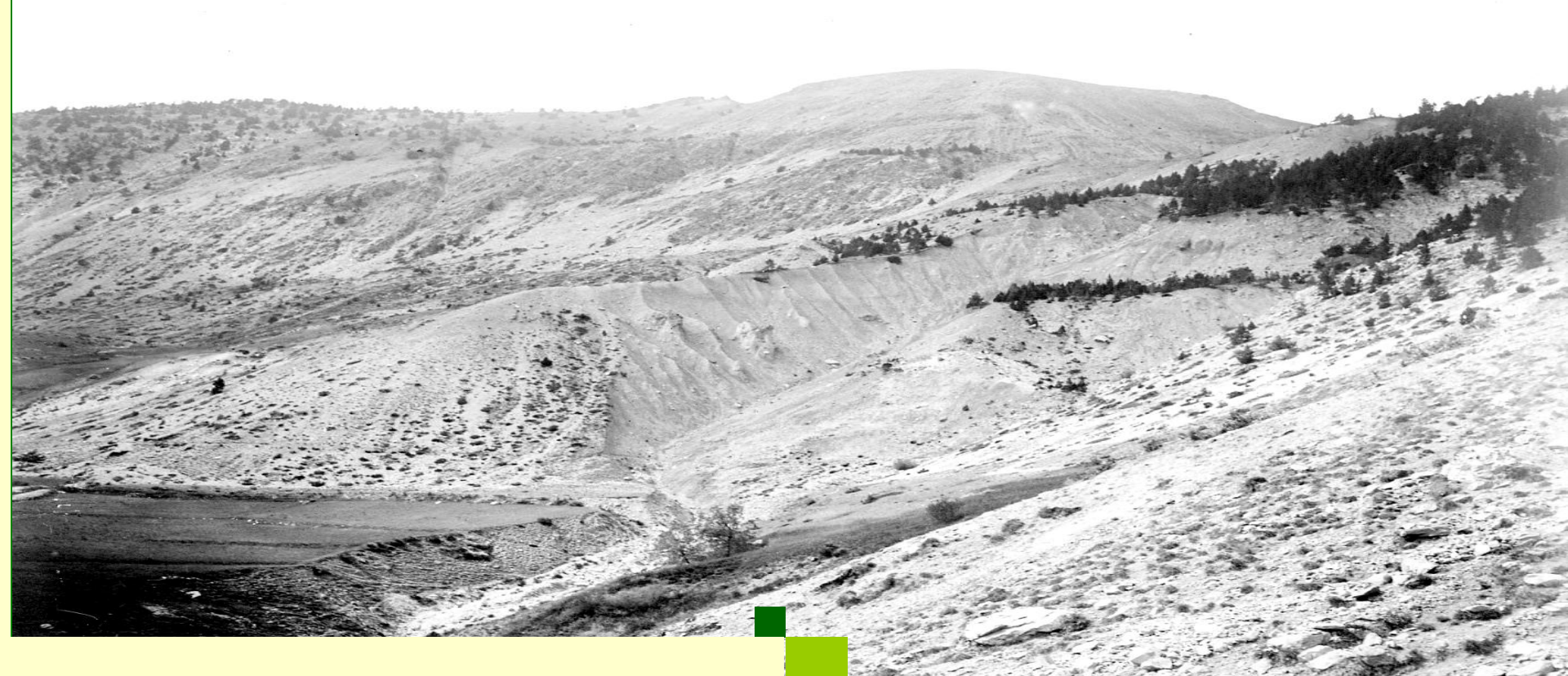




La forêt en mouvement
Le reboisement
et la restauration des terrains en montagne

Olivier MARCO



ACF Paris– 15 avril 2026

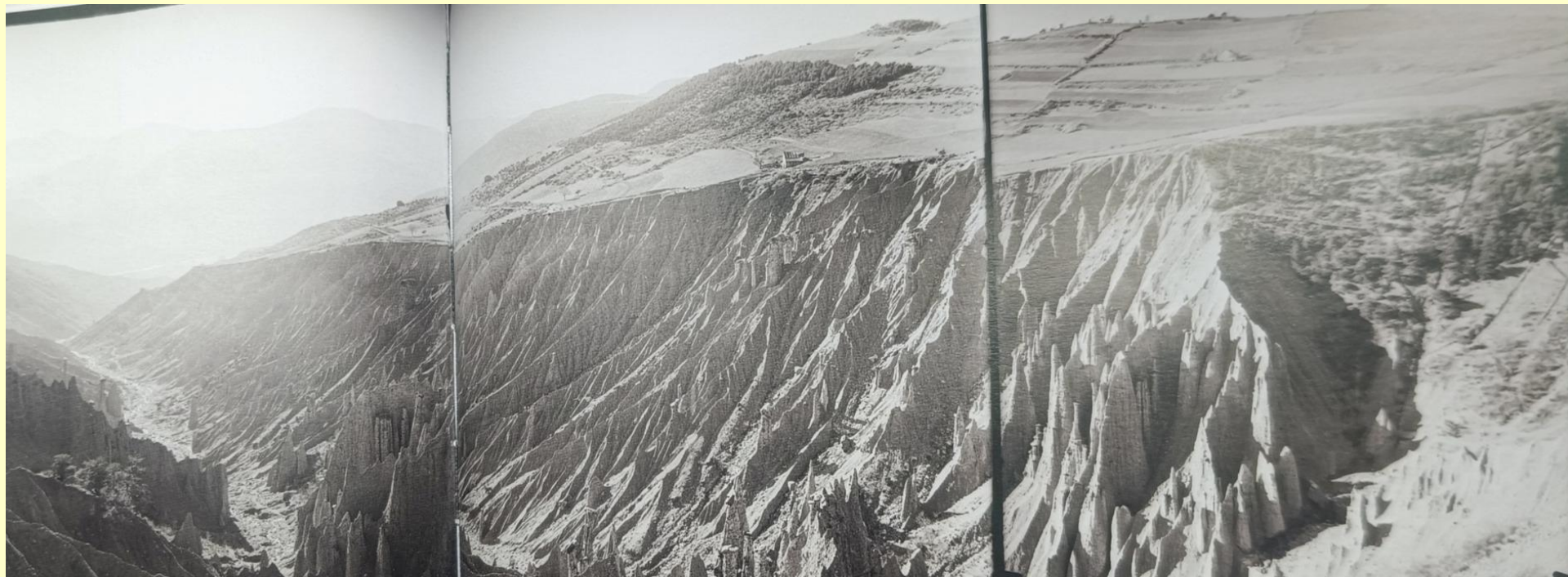


Contexte

1797 : Essai sur la théorie des torrents et des rivières J.A. Favre
De la difficulté de circuler dans les vallées alpines

1841 : Étude sur les torrents des hautes Alpes A. Surrel
Les effets du surpâturage et comment lutter contre l'érosion des sols

1856 : Inondations catastrophiques du Rhône et de la Loire
(Napoléon III, 19/07/1856) « Les montagnes sont les toits, les vallées les gouttières »





« Mais tout ce qui pouvait servir à un champ ou à une vigne, quelle que fût son élévation, devint successivement la victime, soit de la dent des chèvres, soit de la hache et de la pioche des habitants. N'étant plus retenues par les arbres et les plantes, les pluies, qui parfois ici tombent comme des torrents, se précipitèrent, entraînant les terres et les pierres détachées des rochers; les ravins s'accrurent, sillonnèrent la contrée et abaissèrent les plateaux; chaque jour leur nombre augmente encore. »

« Histoire des Hautes-Alpes » - J-C-F Ladoucette - 1848





■ Les grandes décisions

➤ 28 juillet 1860 : Loi sur le reboisement des montagnes
(Napoléon III, 5/01/1860) « Pour l'agriculture, il faut déboiser les plaines, les drainer
et reboiser les montagnes »

*Mission confiée au corps des forestiers en étroite concertation avec les corps des mines
et des ponts pour le périmétrage des terrains à reboiser*

➤ 6 juin 1864 : loi sur le ré-engazonnement des montagnes
Prise en compte de l'économie pastorale locale

➤ 4 avril 1882 : loi sur la restauration et la conservation des terrains en montagne
* Révision des périmètres et nouvelles créations de périmètres aux seuls cas où le danger est
« né et actuel » *DUP pour les terrains les plus dégradés. Les travaux sont assurés par l'État*

➤ 16 août 1913 : loi sur la régularisation du régime des eaux
Tout terrain de montagne même non érodé peut faire l'objet d'une DUP et être reboisé

Un accueil chaleureux à cette politique

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

mais pas toujours !!

Alpes du Sud



Les difficultés rencontrées



Une politique imposée aux populations locales pastorales surtout avant 1882
« Je ne sais pas de plus noble mission d'aider la nature à reconstituer dans nos montagnes l'ordre qu'elle avait si bien établie et que seule l'imprévoyance de l'homme a changé en un véritable chaos »

Prosper Demontzey



Les difficultés rencontrées



Mars 1893

La deuxième affaire portée devant la Cours d 'Assise concernait « violences et voies de fait sur un garde forestier ayant été exercées avec l 'intention de donner la mort ». Un agriculteur de la Roche de Rame avait été surpris en train de couper du bois par un garde ...

Pour la défense, l 'accusé est une victime du régime forestier : cette administration a fait subir un joug terrible aux populations de nos pays, qui, malheureusement n 'ont pas compris que tout était dans le seul but des bienfaits à venir... »

« La forêt pacifiée » B Kalaora et A Savoye - 1986



« Cet exode, qu'il est de mode aujourd'hui de combattre au prix souvent de grosses dépenses, est-il vraiment un fléau à enrayer, une évolution naturelle qu'il serait sage de ne pas entamer... Dans une région dont la végétation est lente, la régénération est difficile, on peut affirmer que la présence d'une population permanente, installée pour ainsi dire en pleine forêt est incompatible avec l'existence de celle-ci... L'entêtement routinier d'une population ignorante peut maintenir pendant un certain temps un régime mal adapté, une organisation anormale, mais les lois naturelles finissent toujours par l'emporter. »



De nombreux travaux...



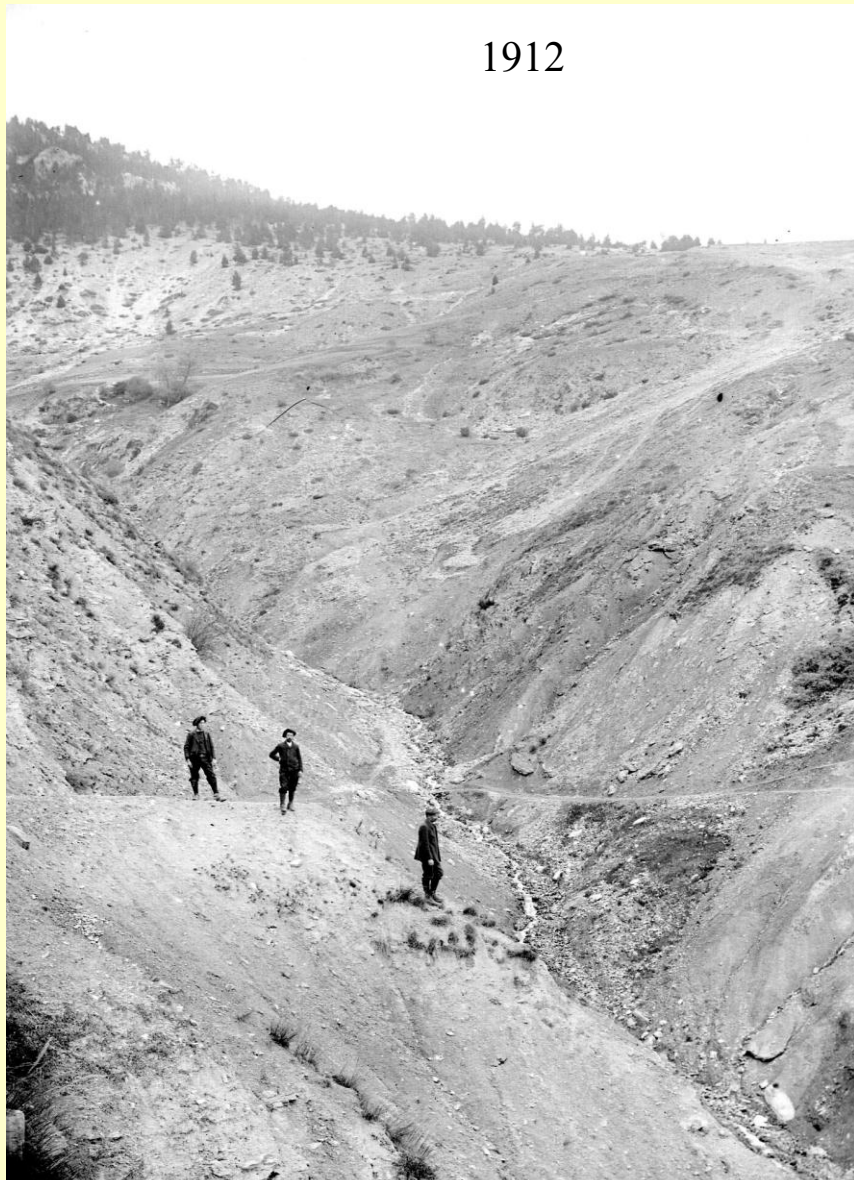








... et de bons résultats

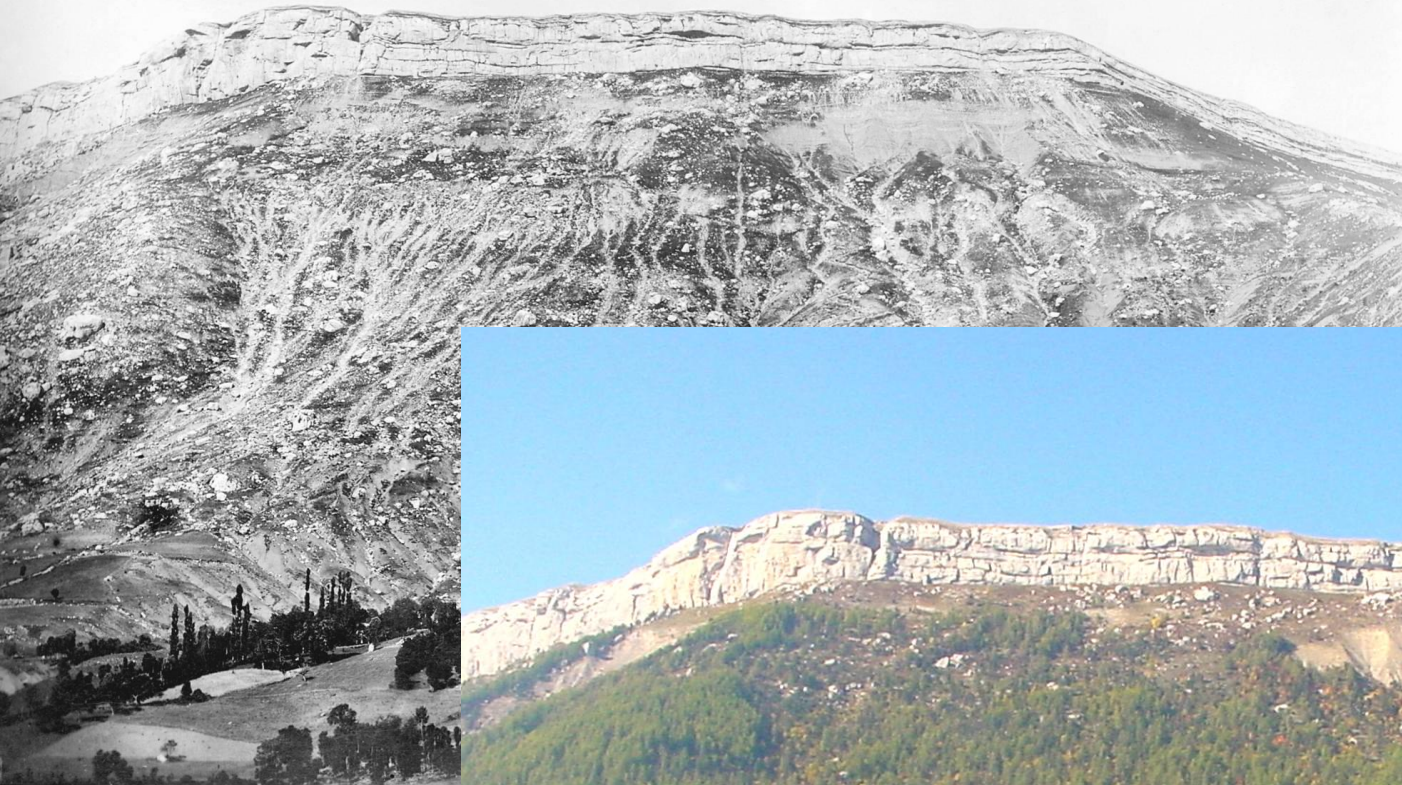


1912



2003

1889



Montagne de Céuze

2005



1926,
collection E David



2003



Bilan en 1964

Terrains acquis

380 000 ha sur 25 départements

Superficie boisée

210 000 ha boisés

dont 140 000 ha reboisés volontairement

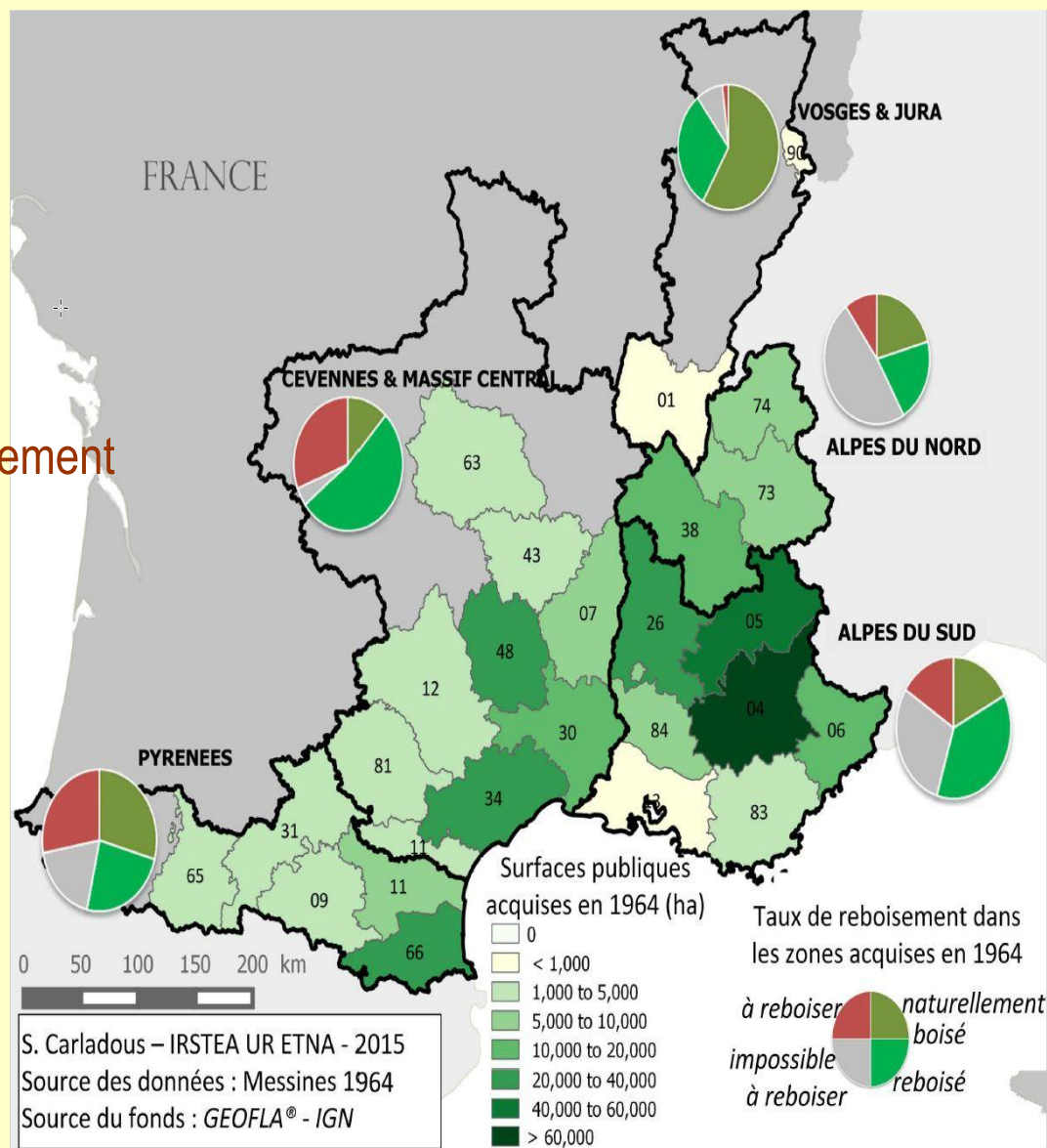
Sites traités

1 100 bassins torrentiels

115 versants en glissement

100aine de sites d'avalanche

Plus de 100 000 ouvrages réalisés





■ La politique RTM aujourd'hui

* 1966 Suppression des services spécialisés RTM lors de la création de l'ONF

* 1971 : Suite à l'avalanche meurtrière de Val d'Isère, Remise en place de services RTM spécialisés au sein de l'ONF dans les 10 départements de haute montagne confrontés à des risques d'avalanche. Leur principale mission est le conseil aux préfets et aux collectivités territoriales pour la prise en compte des risques naturels. La gestion des forêts domaniales RTM est confiée aux agences départementales de l'ONF

Depuis 2012 : Réflexions sur le renouvellement des peuplements RTM et premiers travaux

Bloc transporté par une lave torrentielle
Torrent du Boscodon (Hautes-Alpes) 1998



Merci pour votre attention



La forêt en mouvement
Le reboisement
et la restauration des terrains en montagne
Olivier MARCO